



AIPR – Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux – Concepteur

Public	<p>Personnel ayant un rôle d'encadrement ou de supervision de chantiers à proximité des réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Personnel du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre chargé de la préparation ou du suivi des projets de travaux à proximité des réseaux → Responsables de projet, chargés d'études, projeteurs, conducteurs d'opérations, services techniques, bureaux d'études
Prérequis	<p>Comprendre les consignes de sécurité. Aucune obligation de diplôme.</p>
Dispositions pratiques	<p>Effectif maximum : 12 participants</p>
Modalités et délai d'accès	<p>Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session</p>
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Cette formation vise à préparer les concepteurs à la réglementation DT-DICT et au dispositif AIPR, afin de sécuriser la préparation et le suivi des travaux à proximité des réseaux aériens et enterrés.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Au décret anti-endommagement du 30 juin 2011, → À l'arrêté du 15 février 2012, → Au Guide Technique National, → Et au passage du QCM officiel CERBERE. <p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Formation conforme aux exigences réglementaires → Études de cas réels d'endommagement → Préparation intensive au QCM concepteur → Formateur expert en réglementation DT-DICT
Objectifs	<p>Objectifs d'évolution : Réduire les risques d'endommagement de réseaux et d'accident chantier en renforçant la compétence réglementaire des responsables de projet</p> <p>Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, le participant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Expliquer le contexte réglementaire AIPR et les fascicules de la réforme anti-endommagement (dispositions générales, guide technique, formulaires). → Identifier les acteurs, rôles et responsabilités dans la chaîne DT-DICT (responsable de projet, exploitant, exécutant des travaux...). → Préparer un projet de travaux à proximité des réseaux : démarches DT, investigations complémentaires, prise en compte des réponses exploitants et du guide technique. → Intégrer dans les marchés et pièces écrites les exigences réglementaires (clauses, plans, marquage-piquetage, récolement)



	<ul style="list-style-type: none"> → Comprendre le fonctionnement du QCM AIPR Concepteur et répondre de manière pertinente aux questions types.
<p style="text-align: center;">Contenu de la formation</p>	<p>Contexte réglementaire et dispositif AIPR</p> <ul style="list-style-type: none"> → Réforme anti-endommagement des réseaux : objectifs, calendrier, textes de référence (code de l'environnement, arrêtés, fascicules 1, 2, 3). → Catégories AIPR (opérateur, encadrant, concepteur), personnes concernées et durée de validité de l'autorisation → Différence entre AIPR Opérateur / Encadrant / Concepteur <p>Acteurs, rôles et responsabilités</p> <ul style="list-style-type: none"> → Responsables de projet, exploitants de réseaux, exécutants de travaux : obligations et responsabilités de chacun. → Enjeux en cas de dommage : sécurité, continuité de service, responsabilités administratives, civiles et pénales <p>Réglementation DT-DICT et guichet unique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Principe du guichet unique et recensement des réseaux → Déclaration de projet de travaux (DT) : contenu, délais, cas d'exonération, DT-DICT conjointes, travaux urgents (ATU). <p>Guide technique (fascicule 2) et préparation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> → Exploitation des réponses des exploitants et des plans réseaux, notion de classes de précision cartographique. → Investigations complémentaires : cas d'obligation, financement, intégration au projet. → Marquage-piquetage, repérage sur le terrain, prise en compte des contraintes réseaux dans les choix techniques. <p>Exécution des travaux et documents opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> → Rôle du concepteur dans la préparation des marchés : clauses techniques et financières liées aux réseaux, pièces à joindre (plans, réponses, prescriptions). → Gestion des situations particulières : travaux urgents, arrêts de chantier, dommages et constats contradictoires. <p>Préparation au QCM AIPR Concepteur</p> <ul style="list-style-type: none"> → Série de QCM blancs → Correction et analyse détaillée → Préparation aux questions complexes du CEREBERE <p>Passage du QCM officiel</p> <ul style="list-style-type: none"> → QCM
<p style="text-align: center;">Modalités pédagogiques</p>	<p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Démarche : Inductive (à partir d'expériences vécues) → Méthodes : affirmative expositive ou active ou co-active <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. → Point en fin de journée de formation, recueil des impressions. → Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés. → Supports vidéo, études de cas, mises en situation → Exercices de lecture de plans



	<ul style="list-style-type: none"> → Accès à une banque de QCM officiels → Évaluation continue
Moyens d'encadrement de la formation	<p>ACFOR s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.</p> <p>Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> → Maîtriser le rôle et les obligations du concepteur dans la prévention des endommagements de réseaux. → Intégrer la réglementation DT-DICT et le guide technique dans la préparation des projets de travaux → Réussir le QCM AIPR Concepteur
Durée	Durée totale : 1 jour (soit 7 heures)
Dates	Nous consulter
Lieu(x)	Formation disponible en présentiel et en intra/inter entreprise
Coût par participant	Nous consulter
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situations d'handicap Méthodes pédagogiques adaptées selon les besoins
Responsable de l'action, Contact	Jérémy DATICHE - jeremy.datiche@acfor.fr
Formateur	Formateur expert réseaux & prévention chantier
Suivi de l'action	Feuilles d'émergence signées par les stagiaires et le formateur Passage du QCM AIPR Attestation de formation remise en fin de session
Evaluation de l'action	Évaluation des acquis en fin de formation Évaluation de satisfaction à chaud Évaluation à froid (1 mois après) auprès des stagiaires et de l'entreprise
Pour aller plus loin	A l'issue de cette formation, les stagiaires peuvent évoluer vers d'autre formation comme formateur AIPR